

**Compte rendu du Conseil Municipal du
Mardi 4 juillet 2017 à 19h00**

Signature vente MICHAUD Laurent chez Maître TESTON le 02/06/2017

M. le Maire indique qu'il a signé l'acte de vente pour l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AE 317 d'une superficie de 29 m² avec M. M. MICHAUD Laurent.

Tournoi des jeunes US COTEAUX DE SEILLE du 04/06/2017. Remise récompenses.

M. le Maire fait un compte rendu succinct sur le tournoi des jeunes de l'US COTEAUX DE SEILLE qui s'est déroulé le 4 juin avec une météo favorable. Beaucoup d'équipes extérieures participaient. La Commune était invitée à la remise des récompenses à laquelle étaient également présents le conseiller départemental, le président de la CCCHS et d'autres maires.

Tirage au sort jury d'assises à la Mairie de Poligny le 06/06/2017

M. le Maire indique qu'il a participé au tirage au sort des jurés d'assises pour les communes du canton de Poligny. Pour la Commune de Domblans c'est M. Jean VAN DAMME qui a été tiré au sort sur la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2018.

Retour sur les élections législatives 1^{er} et 2^{ème} tour des 11 et 18/06/2017

M. le Maire fait le point sur les permanences du bureau de vote. Les élections se sont bien passées et l'ensemble du Conseil est favorable au maintien des modifications apportées, à savoir la mise en place de l'urne sur une table plus basse et la personne responsable de l'urne face aux électeurs.

Journée de formation ADS (Application du Droit des Sols) le 15/06/2017 à ECLA → Lons

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a participé à une réunion d'information sur l'Application du Droit des Sols organisée par le service instructeur d'ECLA.

Quatre séances ont été organisées afin de pouvoir accueillir le maximum de Communes participantes. Un support de présentation relative à l'instruction des dossiers d'urbanisme est tenu à la disposition de chacun.

Visite ancien cimetière, point sur les tombes abandonnées. Proposition

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'une visite de l'ancien cimetière a été effectuée en présence de MM. CAMPY, COURTOUT et des 2 agents techniques. Un recensement a été fait des tombes abandonnées où il apparaît impossible de retrouver la famille. M. le Maire propose

- de faire nettoyer les emplacements par les agents techniques
- de remettre de la terre et de semer de l'herbe
- d'acheter des croix en bois qui seront posées à l'emplacement de chaque concession nettoyée et d'y apposer une plaque gravée avec les noms des défunts

A l'unanimité le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

Compte rendu journée « Emportés par la Seille » du 17/06/2017 organisée par la CCBHS

M. le Maire indique qu'à l'occasion de cette journée, il a en sa qualité de président du SIARD, fait visiter la station d'épuration à 4 personnes le matin et 2 personnes l'après-midi.

D'autres activités étaient proposées (radeaux sur la Seille...).

Projet de territoire CCBHS réunion du 19/06/2017 à Voiteur.

Projet de territoire CCBHS, réunion du 03/07/2017 à Bréry (Voiteur, Domblans, Plainoiseau, Bréry)

M. le Maire explique que la CCBHS avait lancé une étude de projet de territoire et a souhaité que cette étude s'étende sur la CCBHS. Tous les Maires de la CCBHS ont été conviés à une réunion avec le bureau d'étude. Chaque Maire a pu exprimer ses souhaits. Pour Domblans, la priorité a été axée sur la jeunesse. D'autres axes ont été évoqués comme l'industrie, l'aire du Jura... De cette réunion très constructive une synthèse a été faite par le bureau d'étude.

Pour affiner son projet, le bureau d'études a réuni les Maires de Domblans, Bréry, Plainoiseau, la commune de Voiteur n'étant pas représentée.

Le but est de connaître les objectifs et souhaits des communes afin de prévoir les projets d'avenir pour mieux développer le territoire (déplacements doux, tourisme, environnement, site de Desnes, Grand Site de France, commerces, restaurants, projet du CAUE, les châteaux, la mutualisation des services, la scolarité...).

Trois nouvelles dates de réunion sont programmées au mois de septembre (13, 20 et 27).

Pot de départ du Lt LANDES commandant la COB de Bletterans le 20/06/2017 à Bletterans

M. le Maire indique qu'il a été convié au pot de départ du lieutenant LANDES, commandant de la COB de Bletterans. Le Lt LANDES rejoindra au 01/08/2017 la brigade de MOUTIERS (Savoie) où il sera nommé capitaine. Des discours ont été prononcés par le chef d'escadron Thibaut GOURHAND qui a relaté le parcours du Lt LANDES, puis par M. PERRODIN, Maire de Bletterans. Beaucoup de Maires des communes composant la COB étaient présents ainsi que Mme la députée, Danielle BRULEBOIS.

Mise en commun des moyens communaux avec les communes de Bréry et Frontenay le 27/06/2017 à Bréry (MM. CAMPY, CHEVASSU, COURTOU)

M. CAMPY rend compte brièvement de la réunion à laquelle participaient les Maires de Domblans, Bréry, Frontenay ainsi que les adjoints. Les points abordés ont été évoqués :

- les contrats renégociés pour les tarifs du gaz avec FINAGAZ afin d'avoir un tarif commun pour les 3 communes. Le tarif à la tonne passera à 750 € TTC la tonne pour les communes de Bréry, Frontenay et Domblans (auparavant était de 1750 € TTC).

- la gestion des salles des fêtes : recherche d'un nouveau gestionnaire pour les 2 salles. Problèmes avec le remplaçant de la gestionnaire actuellement en arrêt maladie puis qui enchaînera sur un congé maternité (voir un congé parental : en attente de de réponse de la CAF). Il est difficile à joindre car suit une formation professionnelle, ne suit pas le planning des locations, et ne rappelle les locataires éventuels. Le nouvel employé de la Commune de Bréry pourrait être intéressé par la reprise de cette gestion. Aussi, il est impératif de modifier le règlement de la salle des fêtes et être intransigeant sur certains points. En attente de réponse

- Proposition de rencontre des 3 conseils municipaux des Communes de Bréry, Domblans et Frontenay et de tous les agents communaux

Compte-rendu A.G. AMF du 28/06/2017 à MONTMOROT

M. le Maire rend compte de l'assemblée générale de l'AMJ. Etaient présents : M. le Préfet du Jura, M. le Vice-Président du Conseil Régional, M. le Président du Conseil Départemental, M. le Président de l'AMJ, représentants du SDIS et des communes forestières. Selon le schéma habituel, la réunion se déroule en 2 parties :

- partie statutaire réservée aux adhérents (présentation des comptes de l'exercice 2016, budget et cotisations 2017, renouvellement des membres du conseil d'administration)

- rapport d'activités présenté par le secrétaire général

- rapport moral et d'orientation présenté par le président

- réponses des personnalités aux questions écrites et orales

Compte rendu conseil communautaire du 29/06/2017 à Hauteroche (Madame Martelin)

Mme MARTELIN rend compte brièvement du Conseil Communautaire (voir compte rendu CCBHS sur site internet).

Réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires. Décision.

M. CAMPY indique que le Président de la CCBHS attend pour la rentrée 2018-2019 de nouvelles directives nationales. En ce qui concerne la Commune de Domblans, le Conseil d'Ecole réunit le 3 juillet est pour le maintien à la rentrée de la semaine de 4,5 jours. M. le Maire ajoute que les conseils municipaux donnent leurs avis puis l'Inspecteur d'Académie qui valide les décisions.

Déclenchement plan canicule (Préfecture) arrêté de Monsieur le Préfet. Moyens mis en œuvre

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Plan Canicule a été activé. A cet effet, la Commune a commandé des plaquettes d'information et des affiches ont été commandées. Les personnes sensibles ont été visitées ou alertées par une plaquette reprenant les dispositions à adopter en cas de grosses chaleurs déposée dans leur boîte à lettres.

Opération Grand Site, réunion de préparation du 23/06/2017 à Voiteur. Compte rendu

Sujet reporté en l'absence de M. Daniel CHALANDARD.

Enquête Publique « Ruisseau de Blandans » fin de l'enquête publique le 23/06/2017. Conclusions.

M. le Maire indique que l'enquête publique est achevée depuis le 23 juin 2017. Le commissaire enquêteur a reçu que 2 personnes et une autre est venue consulter le dossier en Mairie.

M. Rizzi fait remarquer la médiocrité du rédactionnel du dossier par le bureau d'études, et les erreurs de calcul. Il convient d'attendre les conclusions du commissaire enquêteur.

Compte-rendu A.G. Agate Paysages le 30/06/2017 à BAUME-LES-MESSIEURS

M. le Maire indique qu'il a participé à l'assemblée générale d'Agate Paysages où le rapport d'activités 2016 a été présenté.

Opération Brioches de l'APEI de Lons-le-Saunier 2017 du lundi 02 octobre au dimanche 08 octobre inclus

M. le Maire informe les membres du Conseil que « l'opération brioches » de l'APEI se déroulera du lundi 2 octobre au dimanche 8 octobre inclus.

SIDEC - Effacement rural Lotissement de la Sarazine, avant-projet sommaire. Suite à donner

M. CHEVASSU présente au Conseil Municipal l'Avant-Projet Sommaire (APS) pour les travaux d'effacement rural du lotissement de la Sarazine qui s'élève à un montant total à la charge du demandeur de 166 915.31 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne un accord de principe pour l'engagement de cette affaire auprès du SIDEC en 2019
- précise que la Commune se prononcera définitivement sur cet engagement qu'après avoir eu connaissance par le SIDEC du taux définitif sur le montant aidé
- autorise le Maire à signer l'Avant-Projet Sommaire (APS)

E.D.F. Contrat électrique du Stade et de la Station Pompage pour la période 2018-2020. Décision

M. CHEVASSU porte à la connaissance du Conseil Municipal la proposition de contrat pour la période 2018-2020 établie par EDF pour le stade et la station de pompage.

Vu le comparatif de prix établi entre l'actuel et le nouveau contrat de marché,

Vu les économies réalisées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- valide la proposition de contrat
- autorise le Maire à signer le contrat conclu pour une durée de 36 mois à compter du 01/01/2018 au 31/12/2020

Point sur les travaux d'enfouissement des réseaux secs « Prélot 2 »

M. CHEVASSU indique que l'éclairage public est en service. Il convient d'attendre le basculement d'EDF pour raccorder l'artère souterraine.

Détérioration mât d'éclairage public, rue des Coteaux de la Haute Seille - Dépôt de plainte – Déclaration assurance – Intervention entreprise EIFFAGE – Devis

M. CHEVASSU informe l'assemblée qu'un mât d'éclairage a été percuté et arraché endommageant la clôture de l'entreprise TESSIER. Un dépôt de plainte a été déposé à la gendarmerie pour délit de fuite d'un véhicule à moteur et une déclaration a été faite à l'assurance. L'entreprise EIFFAGE a établi pour le remplacement du candélabre qui s'élève à 1917,59 € TTC.

Compte rendu nettoyage salle des fêtes du 19 et 20 juin 2017

M. CAMPY fait le point sur la corvée de nettoyage qui a eu lieu à la salle des fêtes. Il regrette que si peu de conseillers municipaux se soient impliqués puisque seuls 2 ont participé. La plupart des conseillers disent ne pas avoir été informés de la date. M. CAMPY rétorque en disant que celle-ci a été fixée lors d'une réunion de conseil. Une nacelle pour le nettoyage des vitres a été louée pour 2 jours au lieu de 1 jour compte tenu que peu de personnes participaient. Les tables, les chaises, les vitres et la cuisine ont été nettoyées.

Renouvellement poste informatique secrétariat (1 → Odile) suivant préconisations SIDEC – décision

M. CAMPY indique qu'il devient urgent de procéder au changement d'un poste informatique du secrétariat qui est « poste maître » et n'est plus assez puissant compte tenu de la diversité des logiciels. Il a contacté le SIDEC qui a procédé à la consultation pour le renouvellement du matériel. 3 devis ont été reçus :

- DISTRIMATIC FC : 1 638.00 € TTC
- HG INFORMATIQUE : 1 777.20 € TTC
- GERMOND : 1 947.99 € TTC

M. le Maire précise que cette acquisition n'est pas inscrite au BP 2017 et qu'elle peut être financée sur les économies réalisées sur les travaux d'effacement et EP (Chemin de Rochette, Chemin du Prélôt 2, parking du nouveau cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu l'offre de DISTRIMATIC FC.

Ordinateur employés communaux, suite à donner

M. CAMPY indique que suite à l'achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat, le poste qui sera remplacé sera vidé par les techniciens du SIDEC et récupérer pour les employés techniques compte tenu qu'une liaison internet a été souscrite afin qu'ils puissent accéder à des sites pour leur travail.

Classe mobile informatique, point sur les négociations

M. CAMPY informe le Conseil Municipal que le rectorat a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 4000 € pour le projet d'équipement du Plan numérique 2016. Ce montant représente 50 % de la dépense subventionnable.

D'autre part, des devis ont été demandés à l'UGAP pour 12 tablettes. Il convient d'attendre l'avis du conseiller pédagogique départemental en charge du numérique éducatif à l'inspection académique de Lons pour savoir si le matériel proposé est compatible avec le plan numérique subventionné.

Achat sono portable éventuelle pour cérémonies et évènements extérieurs

M. CAMPY explique au Conseil Municipal qu'il convient que la Commune se dote d'un système de sonorisation portable autonome pour organiser les cérémonies et évènements à l'extérieur.

Il présente différentes propositions :

- POLYMIX pour un montant de 1165,00 € TTC
- EXPERT pour un montant de 1165,00 € TTC
- MANUTAN pour un montant de 372,58 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir l'offre de la MANUTAN
- autorise le Maire à signer le bon de commande

Compte rendu de la commission ENFANCE-JEUNESSE de la CCBHS du 24/05/2017 à Hauteroche

M. CAMPY rend compte de la réunion de la commission Enfance-jeunesse.

Les points abordés ont été :

- l'harmonisation des tarifs extrascolaires sur l'ensemble de sites de la CCBHS (Domblans, Bletterans, Sellières). Compte tenu que des différences ont été constatées, une communauté de communes ayant privilégié un taux d'effort plus faible et l'autre com.com une modulation du prix des repas, la commission valide :
 - o taux d'effort moyen
 - o tarifs des repas par tranche de revenus

- un prix plancher de l'heure égal au barème donné par la CAF x taux d'effort
- un prix plafond de l'heure égal à la moyenne des anciens prix plafonds
- le périscolaire : point sur la réforme de la semaine de 4 jours. Pour l'instant le président de la CCBHS indique qu'il convient d'être prudent et d'attendre exactement les projets du gouvernement. La commission propose :
 - de faire un bilan qualitatif des communes sur la prise de compétence
 - d'établir une nouvelle simulation du coût par habitant/enfant
 - de faire un recensement sur les personnels où se pratique le périscolaire
 - de faire un état des lieux des locaux

F.N.A.C.A. demande de gratuité pour occupation Salle des Fêtes lors de leur A.G. avec repas

M. CAMPY porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier du Président de la FNACA demandant la gratuité de la salle des fêtes à l'occasion de leur assemblée générale.

Après vérification des statuts et des critères d'attribution de la gratuité stipulés dans le règlement de la salle des fêtes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne un avis favorable à cette demande compte tenu que cette association répond aux critères définis pouvant bénéficier d'une utilisation annuelle gratuite.

Compte rendu Conseil d'Ecole du 03/07/2017

M. CAMPY indique qu'il a assisté au Conseil d'Ecole accompagné de M. le Maire et de Mme Chrystel MEULLE.

En ouverture de séance a été présentée la nouvelle enseignante Mme Nicole BECHERAS en remplacement de M. GARRET.

Les points inscrits à l'ordre du jour étaient :

- la préparation de la rentrée : effectifs et répartitions des élèves :
 - PS (11) + MS (12) = 23 élèves avec Sylvie SIESS
 - GS (15) + CE1 (7) = 22 élèves avec Anouk CHEVROT
 - CP (12) + CE2 (10) = 22 élèves avec Nicole BECHERAS
 - CM1 (18) + CM2 (11) = 29 élèves avec Nadine VILLERET et Séverinne OYSEL qui assure la décharge de direction
- rythmes scolaires : retour sur la semaine de 4 jours : l'ensemble des membres présents décident de reporter cette discussion à la rentrée de septembre en concertation avec tous les acteurs. La cohérence sur le territoire de la nouvelle com.com sera un des éléments majeurs dans la prise de position, qui pour l'instant va dans le sens d'un maintien des rythmes actuels
- Bilan de l'année : projet CTEAC, projet « scènes buissonnières », classe transplantée pour les CM, potager, rencontres musicales, travail avec le CPIE pour les CE.

Remplacement éventuel porte-fenêtre local photocopieur (devis PAGET)

M. CAMPY présente un devis pour le remplacement de la porte-fenêtre dans le local du photocopieur.

Le devis établi par la société PAGET s'élève à 6 452.32 € TTC. Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour engager cette dépense en fonction des économies budgétaires qui seront réalisées.

QUESTIONS DIVERSES :

M. CAMPY informe le Conseil Municipal qu'un début d'incendie s'est déclaré à l'extérieur de la salle des fêtes. Dans la nuit du 1^{er} juillet 2017 (fête du village), un incendie dû à un halogène situé sur la terrasse au-dessus du bureau s'est déclaré et a été éteint par une personne présente sur les lieux. Des devis ont été demandés aux entreprises concernées : OBTP, Feuvrier et HACH. Une déclaration a été faite à l'assurance.

Le Conseil Municipal valide l'affiche élaborée par le Conseil Municipal des Jeunes pour la « propreté » dans la Commune. Ces affiches seront imprimées et plastifiées ainsi que d'autres visuels

Mme MARTELIN indique que le SICTOM à valider des nouveaux statuts

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 28 juillet 2017 à 19 heures.

La séance est levée à 22 heures.